

Dell révisé 4 années de résultats comptables

La conclusion du long audit comptable des résultats de Dell ? un an d'investigations internes sur des problèmes et erreurs comptables qui ont imposées l'évaluation de plus de 5 millions de documents ! – est sévère et risque de peser un peu plus sur l'ex numéro un mondial des PC qui n'en finit plus de perdre de sa superbe?

Le fabricant, qui s'est imposé (*mais avait-il un autre choix ?*) un réexamen de ses résultats financiers, se voit en effet contraint de réviser et de republier quatre années de résultats comptables. Avec pour effet immédiat un abaissement annuel de son chiffre d'affaires, d'au moins 1 %, ainsi qu'une réduction de son bénéfice net, d'au moins 150 millions de dollars.

Les exercices fiscaux concernés vont de 2003 à 2006, ainsi que le premier trimestre fiscal 2007, avec des réductions des bénéfices de 50 à 150 millions de dollars, soit une réduction du BPA (*bénéfice par action*) de 2 à 7 cents. Les trimestres fiscaux les plus touchés sont le premier trimestre 2003 (-10 %) et le deuxième trimestre 2004 (-13 %).

La décision de Dell vient confirmer que ses résultats ont été manipulés. Mais également les égarements des auditeurs, rappelant la révélation voici quelques années de certaines pratiques des cabinets d'audits qui ont entraîné un durcissement des législations boursières et l'adoption de nouvelles règles de gouvernances comme Sarbane Oxley.

« *Ceux qui étaient au courant[de ces pratiques]sont ceux qui sont partis* », a déclaré Don Carty, vice président du conseil d'administration et directeur financier de Dell. Sans nommer qui que ce soit, il pointe clairement du doigt les membres de l'encadrement du constructeur qui ont quittés le groupe, en particulier son prédécesseur 'démissionnaire' James M. Schneider

Mais l'affaire ne devrait pas s'arrêter là ! La SEC (*Securities and Exchange Commission*), le gendarme de Wall Street, mène également des investigations sur des pratiques comptables et financières de Dell. Le constructeur doit aussi faire face à des plaintes d'actionnaires et à une procédure engagée par le procureur général de New York...

Don Carty a d'ailleurs indiqué qu'il s'attend à des conclusions non spécifiées, de type réattribution, réprimandes, pénalités, ainsi que des obligations de formation et de renforcement de la surveillance.